

# Responsabilité Civile Professionnelle et Protection Juridique

Une Solution d'Assurance dédiée aux Médecins Généralistes

# Tableau de résumé des garanties de Responsabilité Civile



Nature des garanties de Responsabilité Civile		Montant des garanties		Franchises
		Par sinistre et par assuré	Par année d'assurance	
<b>RC Professionnelle</b>	Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus dont :	<b>8 000 000 €</b>	<b>15 000 000 €</b>	Néant
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dommages corporels</li> <li>▪ Dommages matériels et immatériels confondus</li> </ul>	8 000 000 € 1 000 000 €		
<b>RC Exploitation</b>	Dommages matériels et immatériels confondus dont :	<b>1 000 000 €</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dommages résultant d'incendie, d'explosion, d'incident d'ordre électrique et de l'action des eaux</li> <li>▪ Responsabilité Civile dépositaire</li> <li>▪ Dommages matériels et immatériels confondus</li> </ul>	400 000 € 40 000 € 1 000 000 €		
	Pollution (tous dommages confondus)	<b>1 000 000 €</b>		
	Utilisation de sources de rayonnements ionisants (tous dommages confondus)	<b>1 000 000 €</b>		
	Intoxications alimentaires (tous dommages confondus)	<b>1 000 000 €</b>		
<b>RC Employeur</b>	Faute inexcusable (tous dommages confondus)	<b>1 000 000 €</b>	<b>2 000 000 €</b>	

L'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties.

# Tableau de résumé des garanties de la Protection Juridique



<b>Domaine de garanties</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Litiges avec les services publics, collectivités territoriales</li> <li>▪ Litiges individuels du travail</li> <li>▪ Protection sociale</li> <li>▪ Fiscalité</li> <li>▪ Litiges avec les fournisseurs</li> <li>▪ Litiges avec un confrère</li> <li>▪ Locaux professionnels</li> <li>▪ Recours</li> <li>▪ Défense pénale et disciplinaire</li> </ul>
<b>Seuil d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 300 € TTC</li> </ul>
<b>Montant maximum de prise en charge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 500 € TTC à l'amiable</li> <li>▪ 15 245 € TTC au judiciaire</li> </ul>
<b>Aucune franchise financière à la charge de l'adhérent en cas de procédure judiciaire</b>	
<b>Fiscal - Montant maximum</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 500 € TTC pour l'expert comptable en cas d'assistance au contrôle</li> <li>▪ 3 000 € TTC pour les frais et honoraires d'expert comptable et d'avocat en phase de redressement</li> </ul>
<b>Exemples de remboursement des honoraires d'avocat</b>	
<b>Tribunal de Grande Instance</b>	1 100 € TTC
<b>Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale</b>	1 500 € TTC
<b>Conseil de Prud'hommes</b>	500 € à 1 000 € TTC en conciliation ou jugement



# Responsabilité Civile & Protection Juridique sont souscrites par :

✓ **MG France**

✓ **par l'intermédiaire de Gras Savoye Willis Towers Watson**

✓ **auprès d'AXA**


## Comment souscrire ?

**Pour toute information complémentaire concernant vos besoins et exigences**

**Contactez-nous par e-mail ou par téléphone, c'est libre et sans engagement !**

MG France : [medecins.mg@grassavoye.com](mailto:medecins.mg@grassavoye.com)

Gras Savoye  
Département Groupements et Professions Libérales

 01 41 43 60 48

## A propos de Willis Towers Watson

Willis Towers Watson (NASDAQ : WLTW) est une entreprise internationale de conseil, de courtage et de solutions logicielles qui accompagne ses clients à travers le monde afin de transformer le risque en opportunité de croissance.

Willis Towers Watson compte 45 000 salariés présents dans plus de 140 pays et marchés. Nous concevons et fournissons des solutions qui gèrent le risque, accompagnent les talents et optimisent les profits afin de protéger et de renforcer les organisations et les personnes. Notre vision, unique sur le marché, nous permet d'identifier les enjeux clés au croisement entre talents, actifs et idées : la formule qui stimule la performance de l'entreprise. Ensemble, nous libérons les potentiels.

Pour en savoir plus : [www.willistowerswatson.com](http://www.willistowerswatson.com)

### Axa Protection Juridique

La marque commerciale pour l'offre de PJ du Groupe AXA Juridica - Société anonyme au capital de 8 377 134,03 Euros  
Siège social : 1, place Victorien Sardou. 78160 Marly Le Roi. Tél. 01 30 09 90 00. Télécopie : 01 30 09 90 89.  
572 079 150 R.C.S. Versailles. Entreprise régie par le Code des Assurances.

### Axa France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros.  
Siège social : 26, rue Drouot. 75009 Paris. Entreprise régie par le Code des Assurances. TVA intracommunautaire n°FR 14 722 057 460. Opérations d'assurances exonérées de TVA. Art. 261C CGI. Sauf pour les garanties portées par Axa assistance.

### GRAS SAVOYE, Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège Social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001, 92814 Puteaux Cedex. Tél : 01 41 43 50 00.  
Télécopie : 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoye.com>. Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros.  
311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61 311 248 637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>). Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)  
4 Place de Budapest 75436 Paris Cedex 9. © GettyImages.com. Gras Savoye Willis Towers Watson. Tous droits réservés.

14/06/19

[willistowerswatson.com](http://willistowerswatson.com)

